

Garde a vue d'un etranger en situation irreguliere

Par corinnem33, le 02/04/2011 à 23:37

Bonjour,

mon petit ami a été arrête chez lui par la police et mis en garde à vue

Il en cours de régularisation, son jugement devant être rendu avant fin avril il a une autorisation de circuler

Il a été arrêté jeudi 31/03 après midi et je ne peux obtenir aucune information sur son état de sante ni savoir le nom de son avocat s'il en a vu un

Que puis je faire?

merci de votre aide

Par argent53, le 06/04/2011 à 19:33

bonjour

j'espere que votre petit ami a étais relacher ! sinon si c'est pas le cas pourquoi il a été arreter pour quelle cause ? c'est liée a ces papiers ?

Par corinnem33, le 06/04/2011 à 21:28

J'ai appris qu'il avait ete interpelle au domicile pour un vol a l'etalage, mais depuis jeudi 31 je suis sans nouvelles, l'avocat commis d'office l'a rencontre en cellule mais n(a pas assiste a l'audience ayant informe le secretariat de son avocat habituel (en conge); le greffe de bordeaux n'a pas connaisance du dossier, il n'est pas a la maison d'arret de bordeaux ni aux centres de retention de toulouse et rennes.

L'hotel de police refuse de me donner le moindre renseigement

L'avocat semble avoir pris onscience ujourd'hui de la gravite de la situation puisqu'il m'a promis d'interroger le procureur

serge semble etre tombe au fond d'un trou et que la terre se soit refermee sur lui

j'appelle toutes les maisons d'arret de france en commencant par Paris. Toutes les portes se ferment devant moi et je voudrais juste savoir ou il est

Par mimi493, le 07/04/2011 à 01:11

Vous n'avez aucun lien avec lui, donc personne n'a à vous répondre (d'ailleurs, par confidentialité, personne n'a le droit de vous répondre)

Par corinnem33, le 07/04/2011 à 05:34

c'est ce que j'ai compris mais m^me son avocat ne sais rien! il va faire une démarche auprès du procureur pour en savoir plus